

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Avril 2009 - 1,50 €

N° 336

SOMMAIRE

- 2 Compte rendu de la commission exécutive du 2 mars 2009
- 3 Editorial
- 4 Face à la crise
- 5 Accord salarial dans le Labeur
- 6/7 Assemblée générale
- 8 L'argent des retraites
- 9 Distribution : tour de France des dépôts
- 10 Solidarité avec la Palestine et Gaza
- 11 Mumia Abu Jamal en direct du couloir de la mort !
- 12 Brèves

Bulletin officiel du Syndicat général du livre et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui 75013 PARIS.
N° de Commission paritaire :
0110 S 07117. - N° ISSN : 1269-5076.

Préresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce, 75014 Paris -
Tél. 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie Grenier.

Directeur de publication
et de rédaction : Norguez Marc.

Rédacteur en chef :
Thomas Flores Guillaume.
Comité de rédaction :

A. M'Saoura,
M. Pavard,
Y. Volant,
Th. Fronty



REVENDIQUER ET AGIR!



MARDI 7 AVRIL 2009

À PARTIR DE 14 HEURES

Maison du livre, 94 boulevard Blanqui Paris 13^e
www.livreparisien.fr





Compte rendu de la commission exécutive du 2 mars 2009

Guillaume Thomas Flores commente son rapport qu'ont reçu préalablement les membres de la CE, en insistant sur les événements aux Antilles et sur la crise du capitalisme. C'est bien un système de production et d'inégale répartition des richesses qui connaît une crise extrêmement grave. En Guadeloupe, Jacques Binot, un militant de la CGTG, a été assassiné.

Au Moyen-Orient, la présence américaine devrait se réduire en Irak pour se renforcer en Afghanistan. Il met en évidence le mouvement des enseignants-chercheurs contre la loi LRU et le gouvernement ;

Le 19 mars est aujourd'hui la perspective proche et l'objectif à réussir pour la CGT.

Une information est donnée sur la situation de Florence Cousin, en grève de la faim à Libération depuis 21 jours, qui refuse le licenciement dont elle est la victime.

Guillaume Thomas Flores dresse un bilan de l'état de syndicalisation de l'année 2008 qui conclut autour de 2 300 adhérents. Il rappelle les enjeux financiers et revendicatifs de cette bataille : sans des syndicats plus forts, les hypothèses de succès sont plus réduites. Il prône l'offre renouvelée de la formation syndicale et sa nécessité. Un adhérent par section au moins devrait suivre une formation par an.

L'activité revendicative met en avant les salaires devant le refus du patronat. En PQN comme en labeur, la charge de travail est un sujet essentiel. Les coûts sont toujours revus à la baisse dans toutes les branches et particulièrement dans le Routage avec la fermeture de Presto.

Président de séance :

Martial Le Bihan

Présents :

Ait Serhane, Akoun, Bartel, Baudry, Bennaceur, Bonhomme, Darce, De Sousa, Doare, Durin, Ferignac, Fronty, Joseph, Jourdas, Lacaze Masmonteil, Le Bihan, Le Roux, Lesage, Lourdez D., Marechal, Martin, Meynard, Msaoura, Norguez, Pavard, Pfeiffer, Pinceloup, Raut, Ropert, Thomas Flores.

Excusés :

Beaufume, Brinon, Dewaele, Korchia, Maisonneuve, Pasquier.

Ordre du jour :

● Situation sociale générale et dans la profession (rapporteur : Guillaume Thomas Flores) ;

● Préparation de l'AG du syndicat le 7 avril (rapporteur : Marc Norguez).

● Questions diverses.

Refus de l'attentisme : la situation sociale pousse à l'action.

Thierry Fronty évoque l'augmentation de 200 € revendiquée pour le mouvement aux Antilles. Les camarades nous montrent le bon exemple.

Fatima Brahmi intervient sur le conflit à Libération concernant Florence Cousin qui en est à 21 jours de grève de la faim.

Jean-Yves Lesage regrette le viaduc entre le 29 janvier et le 19 mars et compare la situation syndicale aux Antilles et en métropole pour mettre en évidence la différence de situation syndicale. Il propose que le 19 mars soit le début d'une lutte prolongée. Il informe de la situation du Routage et de la baisse catastrophique des « coûts du marché ». Un appel d'offres a été remporté par une entreprise qui ne facture que 18 pour le traitement du.

Laurent Jourdas@ précise qu'un syndicalisme qui gagne, pour reprendre la formule de l'intervenant précédent, c'est un syndicalisme uni et déterminé, y compris et surtout dans la profession. Il prend l'exemple des salaires. Le patronat a lancé son offensive en grand. Il nous faut être solidaires des luttes et des résistances.

Encore une fois, la direction Info.com de la Filpac a tourné le dos aux valeurs de notre syndicalisme.

Demain, nous irons au tribunal sur l'affaire du JDD. La direction a choisi l'épreuve de force. Il faut gagner en motivation dans les équipes car de nombreux militants sous-estiment la puissance et le rythme de l'attaque patronale.

Sophie Lacaze dénonce la désinformation des médias notamment sur la Guadeloupe. Elle appelle à une large mobilisation unitaire le 19 mars et demande que l'organisation de la manifestation mette mieux en valeur la présence du SGLCE.

Didier Lourdez pense que le conflit aux Antilles, dont nous sommes pleinement solidaires, n'est pas transposable en métropole. Il insiste sur l'unité en France des 8 organisations syndicales et propose un rassemblement au SPQN et revient sur la question de la syndicalisation.

Jacques Durin regrette l'écart entre le 29 janvier et le 19 mars. Il propose que la CE appelle à faire au moins autant que le 29 janvier et à prendre des initiatives même si el-

les ne se concluent pas toutes, loin de là, par des victoires.

Jérôme Le Roux en a ras-le-bol des communiqués en tout genre qui nous « prennent pour des petits soldats » ; il regrette que la presse ne soit pas parue le lendemain de la manifestation. Au sujet de Florence, il faut trancher : soit nous occupons Libération, soit nous disons qu'il faut qu'elle arrête car elle met sa santé en danger.

Thierry Bartel conseille de prendre la décision d'un arrêt de travail pour le 19 mars pour faire mieux que le 29 janvier. Il propose que l'on respecte les procédures pour réussir les engagements que nous prenons.

Gilbert Bonhomme pense qu'il faut reproduire les méthodes et les objectifs du 29 janvier car les raisons de lutter sont les mêmes. Il revient sur le mouvement concernant l'école, sur la nécessaire bataille des salaires, dans les entreprises et au niveau régional, sur les questions de fond que pose le conflit du licenciement de Florence. Il est indispensable de refuser le préalable du licenciement. En même temps, c'est bien elle qui décide de la forme et de la conduite de sa démarche.

Faire tract pour le 19 mars sur la syndicalisation et les repères revendicatifs dans les entreprises de la profession.

L'AG du syndicat prévue pour le 7 avril sera préparée avec un rapport sur l'activité depuis le XV^e Congrès et l'établissement d'une plate-forme revendicative. La présence du plus grand nombre de syndiqués est souhaitable avec de nombreuses interventions. Parmi les nombreux combats à mener, celui de l'unité ne sera pas oublié. Enfin, un exposé sera fait sur les finances du syndicat.

La CE décidé d'apporter son soutien à Florence Cousin en étant lucide sur les formes particulières qu'elle a choisies et qui peuvent la mettre en danger. La direction de Libération refuse à ce jour de faire preuve de la moindre humanité.

La CE demande aux militants de se mobiliser le 5 mars à 14 h 30 pour intervenir devant le Comité de groupe du Monde. Elle met en débat les conditions de notre participation à la journée du 19 mars en soulignant la nécessité de développer l'information et la syndicalisation dans les entreprises où la section syndicale est faible, voire inexistante.

Marc Norguez



Face à la crise : revendiquons !

« C'est la crise ! Vous ne regardez pas la télé, vous ne lisez pas les journaux ? Comment voulez-vous que je vous augmente ? Vous devriez déjà être heureux d'avoir du boulot ! ». Voilà, sans caricature, la réponse d'un patron à la demande d'augmentation que vient de lui faire son salarié.

« Vous savez, j'ai une photogravure de 20 salariés et j'ai du mal à m'en sortir avec la crise, il va falloir que je restructure. Pourtant, avec le crédit de ma maison, je ne peux pas baisser mon salaire. Et puis vous savez, je ne gagne pas tant que ça, je suis à 10 000 euros par mois et ma femme qui est aussi la comptable de l'entreprise ne gagne que 4 000 euros. C'e n'est pas énorme pour les préoccupations que nous avons. » Voilà ce que nous avons entendu lundi dernier dans une brasserie parisienne.

Eh oui, c'est la crise. Mais pas pour tout le monde !

Mais cette crise, elle vient d'où ? Ne serait-ce pas la fameuse affaire des Subprimes ? Et qu'est-ce d'autre que cette affaire, sinon que des salariés américains, pressés comme des citrons par le système libéral, soient dans l'incapacité de payer le crédit de leur maison ? Et on voudrait nous faire croire qu'on pourrait sortir de la crise en exigeant toujours plus de sacrifices des salariés français ou européens ?

Si on examine avec attention l'évolution des revenus fiscaux déclarés de 1998 à 2006, les 90 % des salaires les plus bas ont augmenté de 5 % en huit ans, alors que le cumul des indices INSEE pour la même période indique une augmentation de 14,1 %. Mais le plus parlant est que pendant la même période, les 0,1 % des plus gros revenus ont augmenté de 32 % et même de 43 % pour les 0,01 % des plus gros.

Il existe au moins 2 manières d'appréhender cette crise. La première, celle du gouvernement, qui consiste à :

- Afficher une volonté de réguler le libéralisme pour, en réalité, ouvrir les bourses de l'État aux banquiers, sans contrepartie ;

- Détourner une partie du salaire socialisé des travailleurs pour financer les obligations constitutionnelles de l'État et de l'autre côté, transférer sur les salariés, les charges de retraite, par l'épargne – la santé, avec les franchises médicales – l'assurance chômage, avec la baisse des conditions d'indemnisation – la formation professionnelle, avec le transfert sur le salarié de la charge de son « employabilité » ;

- Et au-delà, casser les systèmes de protection sociale solidaires pour mieux les mettre sur le marché concurrentiel et ainsi, redonner un espace de développement au libéralisme.

Ou alors, il y a un autre moyen de relancer l'économie. C'est celui de relancer la consommation et donc le pouvoir d'achat, en exigeant une répartition plus juste des richesses produites.

Pour ce faire, pas 36 solutions. Il faut augmenter les salaires. Et l'actualité nous a démontré que c'était possible. Les moyens existent.

Au-delà des salaires démentiels des dirigeants des plus grandes entreprises (mais pas uniquement, toute proportion gardée), il suffit de voir les résultats affichés par Total ou les moyens mis à disposition des banques par le gouvernement pour voir que les richesses existent. Il manque la volonté politique, ça c'est certain. Mais là aussi, l'actualité nous démontre que les choses peuvent changer quand la mobilisation est à la hauteur. Regardons ce qui s'est passé en Guadeloupe et qui s'est propagé en Martinique et à la Réunion.

Alors pourquoi ne pas exiger, en métropole aussi, 200 euros pour tous les bas salaires ? Pourquoi ne pas exiger tout de suite de gagner plus pour simplement être payé à la juste valeur de son travail ? Augmenter les salaires avec la CGT, c'est possible, et il y a urgence. La France d'en bas ne doit pas être la sous France.



J.-P. Maréchal
Secrétaire du SGLCE



Le monde est fou

La terre tremble sous les coups de boutoir d'un cataclysme nouveau. La crise est l'et bien l' et elle s'écroule tout sur son passage, aussi sèchement qu'une coulée de magma en fusion débordant du cratère d'un volcan revenu à la vie.

Le flux des capitaux se tarit, l'activité industrielle ralentit dangereusement, les usines ferment, entraînant derrière elles une kyrielle de sous-traitants et ses milliers d'emplois induits.

Une catastrophe naturelle ? Un mal inévitable et nécessaire ? La purge brutale d'un système engorgé par sa mauvaise graisse ? Une punition divine expiant tous nos péchés ?

Mais pourtant, qu'est-ce qui a changé ? Les usines existent toujours, les machines sont en parfait état de marche, les salaires sont là, leurs mains et leurs cerveaux disponibles, l'envie et le besoin de travailler toujours présents, les besoins vitaux des populations sont loin d'être satisfaits. Alors qu'est-ce qu'on attend pour reprendre le travail ?

Les spécialistes des sciences économiques nous expliquent que les banques ne veulent plus risquer leurs capitaux dans la production de biens de consommation car la confiance des ménages est en berne ! Que les salaires rechignent à dépenser l'argent qu'ils n'ont pas. Le crédit masquait les conséquences d'une politique de bas salaires, sorte de miroir aux alouettes d'une société vivant dans le mensonge. Mais aujourd'hui, la réalité nous saute au visage : on ne peut pas toucher 1000 € et en dépenser 1500.

Ces emplettes sont nos emplois ! Écandent les artisans. Mais encore faudrait-il que nos emplois assurent nos emplettes, ce qui est loin d'être le cas. Voici l'irrésoluble équation : On n'a plus le droit de travailler pour consommer parce que nos salaires ne nous permettent pas de consommer.

La logique capitaliste est bien trop complexe

pour nos petits cerveaux d'ouvriers. Ou alors, c'est peut-être que les choses sont très simples et qu'un système économique dévorant les complique à l'extrême, au point que même les spécialistes y perdent leur latin. Certains de ces messieurs, en mal d'explications rationnelles, redécouvrent Karl Marx et ses analyses économiques qu'on disait obsolètes et ringardes. Eh oui, le vieux barbu est encore la seule référence viable pour expliquer le marasme actuel. Mais qu'on se rassure, nos érudits ne prennent qu'une partie de l'analyse car la finalité de la pensée de Marx, c'était l'abolition de cette société d'injustice dont le fonctionnement normal, c'est la crise !

Autant dire que les tenants de l'intangibilité propriété privée des moyens de production ne peuvent aborder ces questions qu'avec des haut-le-ciel sur tels ceux d'un curé intégriste passant devant une antenne du planning familial.

Alors, dans ce foutoir idéologique, tout le monde dit tout et n'importe quoi.

- Des hommes de droite agitent des valeurs de gauche : c'est la fracture sociale, c'est revaloriser la valeur travail, c'est démocratiser la représentativité... Ils invoquent les formes pour annoncer la régression sociale et traitent de réactionnaires ceux qui défendent leurs acquis ;
- Des hommes de gauche passent à droite, évoquant c'est la modernité ou c'est la discrimination positive ;
- Des hommes du centre restent à droite avec un discours de gauche ;
- Des syndicats vilipendent les grévistes « irresponsables » et expliquent que pour conserver son emploi, il faut être concurrentiel ;
- Des gouvernements assurent que les caisses sont vides mais trouvent des milliards pour sauver les banquiers voyous ;
- Des ministres « femmes-beurs » ouvrent des

prisons pour des enfants de 12 ans et paraded avec tous les peuples de la planète c'est bling-bling ;

• Les grandes fortunes américaines laissent tomber leur candidat républicain pour subventionner un démocrate mérité.

Quant à nos patrons, ils nous disent que la situation est défavorable, que la concurrence menace, qu'il faut se serrer la ceinture, alors qu'il suffit de parcourir la presse économique pour se persuader du contraire (le Cac 40 annonce 94 milliards d'euros de profits pour 2008).

Les concepts idéologiques sont tourneboulés et vidés de leur sens par les professionnels de l'illusionnisme politicien. Les JT du service public ou des chaînes privées roulent à leur manière pour l'idéologie dominante, la société des profits privés. Ils nous introduisent chez nous aux heures de grande écoute pour nous expliquer que c'est la seule société possible. Ils ont des moyens immenses, ils règnent sans partage ; **ils nous distillent le poison idéologique en intraveineuse dans le berceau.**

La presse, aux mains des banquiers et des marchands d'armes, ne vaut pas mieux ; la diversité de l'offre éditoriale masque mal l'unicité des contenus débilissants.

Alors oui, le monde est fou, les cartes sont biseautées, le but est que le peuple ne retrouve plus ses petits et que seuls les grands de ce monde tirent les ficelles de ce jeu trouble.

Le but est que nous croyions que les difficultés actuelles sont de la faute à c'est pas de chance, que les licenciements sont des plans de sauvegarde de l'emploi, que nous soyons emprunts de l'idée que les Chinois travaillent trop et nous pas assez, que nous acceptions **de gagner moins en travaillant plus** et de perdre nos acquis au nom de l'ordre et que tout le monde est dans le même bateau et rame dans le même sens.

Si on les laisse faire, ils nous feront payer leur crise ! Pour déjouer leurs plans, il nous faut revendiquer plus que jamais. Il nous faut de meilleurs salaires pour satisfaire nos besoins sociaux alors que les patrons dépensent à l'envi.

Il nous faut des services publics de qualité pour la vie sociale, pour la santé, quand les bourgeois se font soigner dans des cliniques privées de luxe. Il faut refuser les licenciements et partager le travail entre tous les salariés, sans baisse de salaire, les possédants le peuvent, il n'est qu'à observer les profits gigantesques dégagés.

Il faut que les salariés puissent demander vraiment des comptes aux employeurs et puissent juger de l'utilisation des profits actuels et passés quand on leur fait le coup de l'entreprise en danger. Il faut leur montrer que c'est bien les travailleurs qui font marcher la société, la preuve c'est que quand ils s'arrêtent, plus rien ne fonctionne.

L'heure n'est pas à courber l'échine en attendant que le temps passe, le patronat ne sera pas plus magnanime avec les raisonnables qu'avec les rebelles.

On voit plus loin quand on est debout.

Thierry Fronty



Politique salariale

Le 23 janvier dernier, l'ensemble des organisations de salariés a signé un accord sur la politique salariale 2009 dans l'imprimerie de labeur et l'industrie graphique.

Comme c'est le cas depuis maintenant 15 ans, cet accord est négocié sur la base des salaires minima conventionnels des groupes et échelons définis par l'article 7 de l'accord du 19 janvier 1993 sur « la classification et des emplois et des qualifications ».

Par salaire, il faut entendre : une rémunération du travail effectué par une personne pour le compte d'une autre, en vertu de son contrat de travail, de sa qualification et des compétences qu'elle met à la disposition de l'entreprise.

Or, si les emplois repères permettent de définir le socle minimal de reconnaissance de la qualification, les critères classant, définis dans l'annexe 1 du même accord, permettent de définir plus précisément les compétences mises à la disposition de l'entreprise et donc, de faire évoluer potentiellement la classification du salarié. Nous devons donc déjà être sûrs que le classement (niveau et échelon) figurant sur notre bulletin de salaire corresponde exactement à nos fonctions dans l'entreprise.

Au-delà, l'impact réel de ces négociations n'est automatique que si les salariés sont payés sur la base des minima conventionnels. Or dans la réalité, et fort heureusement, une grande majorité des salariés de la

branche sont payés au-dessus de ces minima. Il n'y aurait donc, selon les employeurs, aucune raison de revendiquer la moindre augmentation et nous devrions nous contenter de ce qu'ils ont la « gentillesse » de bien vouloir nous accorder.

Mais sur quelle base ? Avec quelles règles ? Les leurs : individualisation des salaires, mise en concurrence des salariés, entretien et culture du secret (des fois que vous auriez quelques cents en plus que votre voisin). Tout ça pour cultiver l'individualisme au détriment de la démarche collective. Et pour cause, face à face, c'est l'employeur le plus fort, c'est lui qui paie. Alors que collectivement, le rapport des forces s'équilibre et peut même s'inverser si la mobilisation est généralisée. Et pour cause, c'est nous qui produisons.

Si on pousse le raisonnement un peu plus loin, en signant un accord de branche sur la politique salariale 2009, les employeurs reconnaissent bien la nécessité d'augmenter les salaires. Alors, exigeons tous ensemble qu'ils les augmentent sur les salaires réels. Sans redévelopper les arguments de l'édition, l'actualité nous a démontré que les moyens existent. N'oublions pas les gains de productivité énormes de ces dernières années dont les salariés n'ont pas profité. Ils les ont même bien souvent subis puisqu'ils ont engendré des dégradations des conditions de travail.

Pour nous aider dans la construction de nos revendications salariales, nous ne nous contentons pas de communiquer la nouvelle grille de salaires. Nous l'avons complétée de l'augmentation en pourcentage, ce qui doit être la base de notre revendication, et à titre subsidiaire, nous indiquons également le montant de l'augmentation par niveau et par échelon.

Dans les secteurs connexes, la Sérigraphie, la Reprographie et la RBD, des accords sur la politique salariale 2009 ont également été conclus, toujours sur la même base de minima conventionnels. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous invitons bien entendu les salariés des entreprises de ces branches à pratiquer de la même manière, en exigeant l'application des augmentations des minima conventionnels sur les salaires réels. Nous tenons à votre disposition lesdits accords.

Par ailleurs, si certains ont encore des doutes sur le fait qu'ils méritent une augmentation de salaire, nous les invitons à télécharger et à remplir le formulaire que nous mettons à leur disposition sur notre site internet. Il leur permettra, sur la base de l'indice INSEE, alors que tout le monde s'accorde à dire qu'il est bien en-dessous de l'inflation réelle, de calculer combien ils auraient dû toucher de salaire si leur employeur les avait augmentés en conséquence.

Jean-Philippe Maréchal



Groupes et échelons	Salaires minima mensuels (152 h 25) jusqu'au 1 ^{er} mai 2009	Salaires minima mensuels (152 h 25) au 1 ^{er} mai 2009	Pourcentage d'augmentation	Montant de l'augmentation
IB	3 298,00 €	3 378,00 €	2,43 %	80,00 €
IA	3 216,00 €	3 294,00 €	2,43 %	78,00 €
II	2 639,00 €	2 703,00 €	2,43 %	64,00 €
IIIB	2 200,00 €	2 253,00 €	2,41 %	53,00 €
IIIA	1 727,00 €	1 772,00 €	2,61 %	45,00 €
IV	1 517,00 €	1 554,00 €	2,44 %	37,00 €
VC	1 390,00 €	1 425,00 €	2,52 %	35,00 €
VB	1 332,00 €	1 379,00 €	3,53 %	47,00 €
VA	1 317,00 €	1 370,00 €	4,02 %	53,00 €
VIB	1 309,00 €	1 362,00 €	4,05 %	53,00 €
VIA	1 300,00 €	1 352,00 €	4,00 %	52,00 €



L'assemblée générale du syndicat : un moment de débat indispensable

Mardi 7 avril, à 14 h 00, débutera l'assemblée générale statutaire (article 12) du syndicat dans la grande salle de la Maison du Livre.

La discussion sera libre comme toujours et, nous l'espérons, intense.

La situation dans le pays et les entreprises, les luttes, les journées

d'action des 29 janvier et 19 mars, nos difficultés de fonctionnement... fourniront matière à nos échanges.

Une courte introduction sera prononcée pour les favoriser ainsi que le document - incomplet - qui suit et qui recense les événements principaux ayant marqué notre activité.

Calendrier des événements importants depuis notre dernier congrès

OCTOBRE 2007

- ✓ les 11 et 12 XV^e Congrès du SGLCE
- ✓ le 13 Manifestation pour le droit à la santé
- ✓ le 17 Journée du refus de la misère

NOVEMBRE 2007

- ✓ les 5 et 6 Assemblée des salariés de Presse Informatique
- ✓ du 5 au 8 VI^e Congrès de la Filpac CGT
- ✓ le 13 Le plan Défi 2010 est présenté au Comité central d'entreprise NMPP
- ✓ le 19 Réunion de la commission exécutive du Syndicat
- ✓ le 19 Le SGLCE appelle à un arrêt de travail de 24 heures avec non-parution des quotidiens datés du 20
- ✓ du 19 au 23 Stage orga-renforcement
- ✓ le 20 Manifestation

DÉCEMBRE 2007

- ✓ le 14 Déclaration commune SGLCE Filpac sur la réponse à apporter au plan Défi 2010
- ✓ le 20 Décret gouvernemental privatisant GDF

JANVIER 2008

- ✓ le 8 Annonce de la suppression de la publicité dans l'Audiovi-

suel public par le Président de la République

- ✓ le 22 Journée nationale d'action pour la défense des régimes de retraite de l'Energie, de la RATP et de la SNCF
- ✓ Réunion de la commission exécutive
- ✓ le 31 Rencontre avec le SNJ CGT

FÉVRIER 2008

- ✓ le 4 AG du personnel de Presse Informatique
- ✓ le 8 Rencontre SGLCE / Direction des NMPP pour ouvrir les négociations.
- ✓ le 21 AG des adhérents à l'AFP
- ✓ le 28 La CGT dénonce la campagne de dénigrement autour de la Caisse noire de l'UIMM

MARS 2008

- ✓ le 17 Réunion de la commission exécutive du syndicat
- ✓ le 20 AG de la SURL
- ✓ le 25 Demi-journée d'étude sur la GPEC avec la contribution du cabinet Coexco
- ✓ le 27 Rassemblement anti-LBO à Cauvigny.
- ✓ Dans la nuit du 26 au 27, une provocation est montée contre le délégué syndical de STP à Saint-Ouen, Abdel Belmehdi
- ✓ le 29 Manifestation sur les salaires

AVRIL 2008

- ✓ le 10 Rassemblement de solidarité autour des sans-papiers
- ✓ le 13 Le JDD n'arrive pas dans les kiosques suite à un blocage des discussions avec la direction des NMPP
- ✓ le 15 Début du mouvement pour Abdel Belmehdi à l'occasion de son entretien préalable, en association avec l'UD 93 et l'UL de Saint-Ouen
- ✓ le 29 Les Picards de Presse Informatique envahissent Paris.

MAI 2008

- ✓ La CGT commémore mai 68
- ✓ le 6 Réunion de la commission exécutive du syndicat. Pot de départ de Bruno Rivet
- ✓ le 7 Distribution du 4 pages NMPP au Figaro
- ✓ Le CE de STP vote sur le licenciement d'Abdel Belmehdi (2 pour, 2 contre, 5 abstentions)
- ✓ le 22 Manifestation
- ✓ le 26 Journée de formation sur la Carpilig
- ✓ le 27 Nicolas Sarkozy annonce les États généraux de la presse
- ✓ Le SGLCE publie un communiqué : « plan NMPP Défi 2010, dernier avertissement sans frais ! »
- ✓ Réunion des délégués presse
- ✓ le 28 AG des militants des NMPP à Stains

JUIN 2008

- ✓ le 11 Occupation des locaux du groupe Lagardère rue de Presbourg
- ✓ le 12 Non parution des titres, arrêt de 24 heures
- ✓ le 14 Réception des camarades vietnamiens
- ✓ le 16 Réunion de la commission exécutive du syndicat
- ✓ le 17 Manifestation sur le temps de travail
- ✓ le 19 L'Inspection du Travail autorise le licenciement d'Abdel Belmehdi
- ✓ le 20 Un accord est signé entre la direction générale des NMPP et le SGLCE, permettant l'ouverture de négociations sur la mise en place d'un Centre de traitement des publications et les conditions de transfert des ARM au sein des SAD.
- ✓ le 30 AG de la MNPLC Audiens
- ✓ CCE aux NMPP

JUILLET 2008

- ✓ le 3 Rencontre avec des responsables de la Fédération des Cheminots CGT.
- ✓ Débat sur France Culture
- ✓ le 4 Tract de la section CGT de STP pour dénoncer le licenciement du délégué syndical
- ✓ le 24 Signature des accords presse-Poste-État pour la période 2009/2015



AOÛT 2008

- ✓ le 5 La section syndicale CGT de STP lance une pétition de soutien à Abdel Belmehdi et le SGLCE forme un recours hiérarchique auprès du Ministère du travail.
- ✓ le 8 Marc Norguez et Hervé Teller de la FAPT-CGT interpellent la direction de STP.
- ✓ le 11 Conflit frontalier entre la Géorgie et la Russie
- ✓ le 20 Vote de la loi réformant les règles de la représentativité syndicale

SEPTEMBRE 2008

- ✓ le 8 Réunion de la commission exécutive
- ✓ le 11 Rapport Giuzzi, contribution de l'UMP aux États généraux de la presse
- ✓ le 12 Le SGLCE présente un contre projet au plan NMPP sur le secteur des publications

- ✓ les 13 et 14 Stand du SGLCE à la Fête de l'Huma
- ✓ le 15 Rémy Pflimlin rejette en bloc le projet du SGLCE
- ✓ le 16 Arrêt de 24 heures : non parution des quotidiens
- ✓ Action commune SGLCE / FAPT contre le licenciement d'Abdel Belmehdi lors de l'ouverture d'une nouvelle plateforme Stp
- ✓ le 17 Conférence de presse sur les NMPP et les États généraux de la presse
- ✓ le 22 Reprise des négociations aux NMPP
- ✓ le 25 Pose de la première pierre de l'IDN
- ✓ Meeting de rentrée au Zénith
- ✓ le 30 Distribution de tracts à STP Chilly-Mazarin avec les camarades du Monde

OCTOBRE 2008

- ✓ le 1^{er} AG des salariés de Presse

Informatique à Cauvigny. Mise à jour des repères revendicatifs CGT

- ✓ le 2 Ouverture des États généraux de la presse par le président de la République
- ✓ Un CCE aux NMPP est annulé. Communiqué commun des sections du Monde et de Presse Informatique sur le travail décent
- ✓ le 7 Rassemblement papier et manifestation européenne
- ✓ le 9 La CGT gagne le CE à STP (+ 20 %)
- ✓ le 14 Inauguration de l'expo sur la Résistance à l'école Estienne
- ✓ le 20 Occupation du siège de Lagardère Active à Levallois
- ✓ Un autre CCE des NMPP est annulé
- ✓ le 21 AG des militants des NMPP à Combs-la-Ville
- ✓ le 23 Audition du SGLCE dans le cadre des États généraux de la presse
- ✓ le 24 Rencontre des dirigeants du groupe Lagardère, les négociations reprennent
- ✓ AG des militants des NMPP à Combs-la-Ville
- ✓ le 26 La distribution du JDD est perturbée
- ✓ le 27 Réunion de la commission exécutive du syndicat
- ✓ le 29 Rassemblement devant le siège des NMPP
- ✓ Non-parution le soir des quotidiens datés du 30
- ✓ le 30 Obsèques de René Bouyrie

NOVEMBRE 2008

- ✓ le 3 Réunion Confédération, fédération, SGLCE sur le dossier NMPP
- ✓ le 4 Déclaration commune Confédération, fédération, SGLCE mettant les choses au clair
- ✓ Élection de Barack Obama, 44^e président des États-Unis
- ✓ le 5 Meeting devant le siège des NMPP
- ✓ le 12 Reprise des négociations avec la direction des NMPP
- ✓ le 14 AG des militants des NMPP à Bobigny
- ✓ du 16 au 20 Stage Orga-Renforcement
- ✓ le 17 France Inter
- ✓ Rencontre Confédération, fédération, SGLCE sur le dossier NMPP
- ✓ le 25 Passage devant les tribunaux contre Hachette
- ✓ le 26 AG des délégués presse

- ✓ le 27 Un accord est signé avec la direction générale des NMPP
- ✓ le 28 AG des militants des NMPP à Combs-la-Ville

DÉCEMBRE 2008

- ✓ du 1^{er} au 5 Stage Assefic sur les Comités d'entreprise
- ✓ le 3 Élections prud'homales. Forte abstention mais la CGT progresse en voix et en pourcentage. Elle creuse l'écart avec les autres organisations : 12 points la séparent de la seconde confédération.
- ✓ le 8 Réunion sur les salaires au SPQN : pas d'augmentation obtenue
- ✓ le 16 Le ministère du travail confirme le licenciement d'Abdel Belmehdi
- ✓ le 18 STP : lors des NAO 2009, la CGT revendique 1 000 € de rattrapage + 5 % sur les salaires + 21 % des minimas et un salaire minimum à 1 600 € brut
- ✓ le 27 Début de l'agression d'Israël en direction des territoires palestiniens de la Bande de Gaza

JANVIER 2009

- ✓ le 12 Réunion de la commission exécutive
- ✓ le 13 AG des militants à Ivry
- ✓ les 15 et 16 Rencontre avec nos adhérents à Gallargues
- ✓ le 18 Fin de l'agression d'Israël à l'encontre des Palestiniens de la Bande de Gaza
- ✓ le 22 Paritaire avec la direction du Monde Imprimerie
- ✓ le 29 Journée d'action et non-parution des quotidiens datés du 30

FÉVRIER 2009

- ✓ le 2 AG des militants presse
- ✓ le 5 Conférence nationale de la presse à la Filpac
- ✓ Début de la grève de la faim de Florence Cousin
- ✓ le 10 Réunion de soutien à Lounis Ibadioune
- ✓ le 11 AG au Monde Ivry
- ✓ le 13 AG à Roissy Print
- ✓ le 18 Rassemblement devant le Monde Blanqui
- ✓ le 26 Réunion au SPQN concernant Florence Cousin, sans résultat

MARS

- ✓ le 2 Réunion de la commission exécutive
- ✓ le 19 Journée d'action et non-parution

REVENDIQUER ET AGIR!

la cgt SGLCE

assemblée générale

MARDI 7 AVRIL 2009
À PARTIR DE 14 HEURES

Maison du livre, 94 boulevard Blanqui Paris 13°
www.livreparisien.fr



L'argent des retraites joué en bourse

En perdant près de 7 milliards d'euros sur les marchés boursiers, le fonds de réserve des retraites a largement battu le record du désormais célèbre Jérôme Kerviel. Mais si les exploits du « trader fou » de la Société générale a abondamment alimenté « la une » des journaux français et étrangers, force est de constater l'absence de curiosité des médias concernant une moins value qui concerne potentiellement plus de 13 millions de retraités.

Le fonds de réserve des retraites (FRR) a été créé en 1999. Conçu pour contribuer, à partir de 2020, au financement des retraites, ce fonds de pension est le plus grand institutionnel français.

Il perçoit différents types de dotation :

- une part de prélèvement social de 2 % sur les revenus du patrimoine et de placement ;
- les excédents des régimes sociaux (CNAV et FSV) ;
- le produit des cessions d'actifs (privatisation, cession de parts de caisses d'épargne, produits de la vente des licences UMTS) ;
- les dotations de nature diverse.

Les éminents énarques placés à la direction du FRR ont choisi d'investir 65 % du fonds en actions. Résultat : le fonds de réserve qui pesait 34,5 milliards d'euros au 31 décembre 2007 ne valait plus que 27,7 milliards d'euros fin 2008, avec près de 7 milliards d'euros grillés sur les marchés...

L'argument selon lequel la baisse est virtuelle semble plus que contestable : les dirigeants ont surinvesti en actions au pire moment, juste avant le retournement du marché et ont soldé les pensions au cours le plus bas, comme le révélait un expert au Canard enchaîné paru le 9 avril 2008. Il est vraiment affligeant de s'entendre dire que les placements ont rapporté 0,3 % de gains au terme de ces six dernières années d'exercice !

Si nos grands cerveaux avaient préféré acheter des bons du trésor, même ceux-ci étaient réputés bons pour les croulants, plutôt que des tonnes d'actions, le rapport aurait été 20 fois supérieur ! Ajoutons à cela que l'État, dont la tâche était d'approvisionner régulièrement cette caisse avec les recettes provenant des privatisations, n'y a versé que 2 % des prélèvements sociaux.

Le fonds qui devait peser 300 milliards en 2008 était près de dix fois plus léger fin 2007 et beaucoup plus encore aujourd'hui. Il n'en suscite pas moins la convoitise du gouvernement qui envisagerait, dès l'an prochain de fusionner le



fonds de réserve des retraites avec la caisse d'amortissement de la dette sociale. Tant pis pour les futurs retraités !

On pourrait croire que la gestion du FRR et son recours au boursicotage constitue un cas d'espèce. Il n'en est rien. L'Arrco, dans une moindre mesure il est vrai, se livre aussi à des manœuvres spéculatives à la corbeille.

La fonte du magot de l'Arrco

59,563 milliards d'euros, soit deux années d'exercice, étaient accumulés le 31 décembre 2007 dans les coffres de l'Arrco. Ces sommes astronomiques résultent notamment des lois Balladur - Weil de 1993 qui, en indexant la revalorisation des pensions sur l'indice des prix et non plus sur les salaires, ont appauvri les retraités et enrichi les caisses. Il faut préciser que l'Arrco ne relève pas des mêmes obligations que les caisses de prévoyance en matière de constitution de réserve.

Le Conseil de gestion soutient que ce magot doit palier aux dépenses occasionnées par le papy boom et que les réserves seront épuisées à l'horizon 2020.

La nature de ces placements est pour le moins

choquante : 70 % des fonds sont placés en obligations et 30 % en actions, tout comme un vulgaire fonds de pension anglo-saxon...

Comme c'était écrit, la chute de la bourse a entraîné une moins value de 1,1 milliard d'euros à la mi-novembre 2008 (les Échos du 18/11/2008) ; une dotation de 2 milliards d'euros a été provisionnée pour l'exercice 2008 pour faire réponse aux dépréciations de l'actif circulant, c'est-à-dire en prévision des pertes provoquées par le krach boursier.

Le conseil national de l'UFR, réuni à Montreuil le 19 novembre 2008, a voté à l'unanimité une motion condamnant la politique financière de « titrisation de la trésorerie de l'Arrco et de l'Agirc » et exige « des informations complètes sur la réalité des situations, la nature des engagements pris, les instruments de gestion et de contrôle mis en face de ces engagements. »

À la date du 18 mars 2009, quatre mois après cette interpellation, nous n'avons pas de réponse. Mais le comble réside dans le fait que l'argent de nos pensions sert à sacrifier les emplois de nos enfants et petits-enfants, à travers les licenciements boursiers, pour satisfaire l'appétit des actionnaires !

Yann Volant



Les grandes manœuvres autour des dépositaires

Depuis plusieurs années, les éditeurs ont mis en œuvre un plan de réduction du nombre des dépositaires (niveau 2). De 3 000 en 1988, le réseau compte aujourd'hui 173 dépôts, chiffre qui pourrait, dans le cadre du plan Défi 2010, être ramené à 135.

Le réseau est aujourd'hui devenu le théâtre de grandes manœuvres orchestrées par les plus gros éditeurs ; ainsi, les NMPP et plus récemment les MLP, via leur filiale Forum Diffusion Presse, cherchent à conquérir de nouvelles positions sur le niveau 2.

Guidées essentiellement par la recherche d'économies, ces restructurations du réseau ne sont pas sans conséquences sur la qualité et l'impartialité de la distribution de la presse, mais également et surtout, sur les conditions de vie des salariés des dépositaires.

En effet, le changement « de main » d'un dépôt est bien souvent synonyme de licenciement pour les salariés. Droit bafoué, salaire au niveau du SMIC, conditions de travail d'un autre âge sont malheureusement le lot commun pour les salariés de ces dépôts.

Cette situation profite complètement aux patrons qui voient là un moyen de réduire encore plus les coûts de la distribution de la presse, et ce dumping social risque même de s'amplifier avec la création des plates-formes intermédiaires prévues par le plan Défi 2010.

Dans ce contexte de fortes turbulences sociales, de nombreux salariés de ces dépôts sont bien décidés

à réagir. Si certains sont informés de l'évolution du réseau, pour beaucoup ils restent isolés et démunis face à des directions de plus en plus agressives.

C'est en cherchant à s'organiser que plusieurs dépôts nous avaient sollicité (voir LP n° 333).

Depuis ces premiers contacts, ce sont environ une soixantaine de dépôts, sous l'impulsion de Gérard Galluchot et de Cyril Elbaz, qui ont reçu la visite des militants

du SGLCE. Ces rencontres avec le syndicat ont souvent été fructueuses et ont débouché sur la création de plusieurs bases CGT.

Après ces premiers échanges, place aux revendications !

Dans ce domaine, les salariés, avec l'appui du syndicat, ont pu engranger quelques succès. Plusieurs mobilisations ont ainsi abouti à la satisfaction des revendications des salariés (prime d'ancienneté, hausse de salaires, etc.)

Si ce premier travail de renforcement en direction des salariés des dépôts est plutôt prometteur, beaucoup de chemin reste à parcourir.



Gérard Galluchot et Cyril Elbaz de la section SAD, sur la route des dépositaires

Gérard, Cyril et d'autres continueront à parcourir l'hexagone. En multipliant les rencontres sur le terrain, ils contribueront à la création d'une véritable synergie syndicale entre les salariés des dépôts, qu'ils soient gérés ou privés.

Cette démarche syndicale revendicative visant à élargir les solidarités est sans nul doute une réponse aux attaques patronales et un atout dans la conquête de nouveaux droits.

Collectivement, agissons, revendiquons et gagnons une devise pour tous les salariés des dépôts.

À suivre...



Soutien au peuple palestinien

Les derniers massacres perpétrés par l'armée israélienne et les destructions qui ont suivi ont fait réagir plusieurs militants de la CGT. L'Union départementale CGT du Val-de-Marne a organisé un débat sur cette question le mardi 3 mars à la Maison des Syndicats, en présence de Madame Hind Khoury, représentante de la Palestine en France et de J.F. Courbe, responsable confédéral des relations internationales. Une bonne quarantaine de militants y a assisté dont quatre camarades de notre syndicat.

Anita Nasselier lit un rapport plus qu'édifiant sur ses différentes visites de la Palestine occupée :

- le territoire palestinien est réduit de 93 % en 1946 à moins de 11 % en 2005, du fait de la colonisation ;
- Gaza est la cité la plus peuplée au monde ; plus d'un million et demi d'habitants s'y entassent ;
- 70 % des Palestiniens vivent sous le seuil de pauvreté ;
- plus de 40 % des travailleurs sont au chômage ;
- sur une population de 3 millions, plus de la moitié vit avec 1,90 \$ par jour ;
- les trois quarts de l'eau qui alimente Israël sont pompés dans les territoires palestiniens, assoiffant ainsi tout le peuple palestinien.

S'ajoute à cela le bilan des derniers massacres :

- 1 315 morts dont 413 enfants ;
- 5 320 blessés ;
- plus de 30 000 habitations détruites ainsi que la majeure partie des infrastructures de Gaza (écoles, hôpitaux, mosquées...)
- la construction du mur de 8 mètres de haut, la poursuite des colonies juives et la multiplication des points de contrôle font des territoires palestiniens la plus grande prison du monde, ceci au vu et au su du monde entier ou de ce que les Chrétiens appellent hypocritement la communauté internationale. Cette communauté représentée par tous les gouvernements du monde n'est absolument pas capable de prendre la moindre sanction contre l'État d'Israël. Elle oscille entre le silence et la complicité. La plupart des intervenants ont insisté sur l'incapacité de cette communauté internationale à et surtout la politique de deux poids, deux mesures quand il s'agit d'Israël.

Un camarade a demandé avec insistance : Pourquoi Israël bénéficie-t-il d'une telle impunité ?

Ce conflit, vieux de plus de soixante ans, repose sur deux ressorts contradictoires et inconciliables : le droit et la force.

Dans ces conditions, les opinions publiques, les ONG, les syndicats, les démocrates, les partis progressistes, les associations humanitaires... soutiennent le peuple palestinien dans son légitime combat pour recouvrer son droit à la liberté et à l'indépendance.

De l'autre, les puissances économiques et militaires de l'Occident, aidées par l'oligarchie financière mondiale et les grands groupes vendeurs d'armes soutiennent et assurent la logistique militaire à l'État israélien.

Bref ! C'est le combat pacifique et généreux autour du droit contre la force dans sa dimension la plus brutale. Le combat très inégal entre ces deux réalités et sa durée dans le temps font perdre au peuple palestinien l'espoir dans une solution négociée basée sur la paix réciproque et la liberté. C'est ce constat-là qui a contribué à l'arrivée du Hamas au pouvoir. Il a également poussé plusieurs militants syndicaux et politiques à douter fortement de l'utilité du processus de négociation et de la possibilité d'avoir une paix négociée ! L'échec cuisant de la diplomatie à rendre justice au peuple palestinien encourage une certaine radicalité dans le verbe et dans l'acte. Une camarade de la section syndicale CGT d'Air France a évoqué le procès intenté par la direction d'Air France contre ladite section pour avoir distribué un tract au verbe agressif envers Israël portant atteinte à l'image commerciale de la compagnie. Les militants CGT ont même été accusés d'antisémitisme !

J.F. Courbe, pour la Confédération, rappelle les engagements de la CGT à intervenir au bon endroit pour la Paix et la solidarité. Tout en étant indépendante dans l'élaboration de son positionnement, la CGT n'est pas neutre et ne se trouve pas à égale distance entre la victoire et le bourreau. Son choix a toujours été celui de la solidarité envers le peuple palestinien et le juste combat que mène ce dernier pour sa liberté. Elle n'a cessé de développer des relations syndicales avec les syndicats palestiniens et israéliens pour qu'une paix juste et durable soit enfin instaurée et que la solidarité ouvrière l'emporte sur l'atmosphère conflictuelle et le climat de



guerre qui règnent dans cette région. Il a également mis en évidence les difficultés réelles pour les militants CGT de débattre de cette question sensible et compliquée. Il a dénoncé l'amalgame créé par des organisations juives qui soutiennent directement l'État d'Israël et qui établissent une équation simpliste et dangereuse entre le soutien à la Palestine et l'antisémitisme. Ces amalgames ne peuvent être démentis que par la mobilisation autour de la défense des valeurs nobles de la CGT : la paix, la justice, la liberté et la solidarité, comme la grande manifestation du 10 janvier dernier.

Madame Hind Khoury, représentante de la Palestine en France, a de son côté salué l'organisation de ce débat et a rappelé le positionnement et le courage des militants CGT qui n'ont jamais fait défaut à la cause du peuple palestinien et son droit à retrouver sa totale liberté au même titre que les autres peuples du monde.

Le débat s'est achevé par un appel des organisateurs, l'UD CGT 94, à multiplier ce type d'initiatives dans les syndicats du département et les unions locales CGT malgré les difficultés et la complexité de ce problème.

Ali M'Saoura



2009 : mobilisation générale pour sauver Mumia !

L'affaire Mumia est désormais entre les mains de la plus haute juridiction américaine, la Cour Suprême des Etats-Unis. Saisie de deux recours, l'un de la défense pour obtenir un nouveau procès, l'autre du procureur de Philadelphie demandant le feu vert pour l'exécution, la Cour Suprême devra rendre une décision dont la vie de Mumia dépend. L'heure est donc bien à la mobilisation dès ce début 2009 ... Rendez-vous pour les franciliens chaque mercredi de 18 à 20 heures face au Consulat des Etats-Unis à Paris place de La Concorde.

Deux délégations françaises ont récemment rendu visite à Mumia

La première (14 décembre) était composée de Pierre Mansat, adjoint (PCF) au maire de Paris, et de Claude Guillaumaud-Pujol, co-animatrice du Collectif Unitaire National et auteure d'une biographie sur Mumia « un homme libre dans le couloir de la mort ».

La deuxième (21 décembre) était composée de Patrick Braouezec, député (PCF) de Seine St-Denis, de Bally Bagayoko, adjoint (PCF) au maire de Saint-Denis (93) et de Mireille Mendès-France.

Quelques jours après la célébration du 60^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ces deux visites successives étaient l'occasion de rappeler aux autorités américaines l'engagement sans relâche des soutiens et des élus français pour qu'enfin Mumia puisse bénéficier d'un nouveau procès et recouvrer au plus vite la liberté.

Interview de Jacky Hortaut parue dans le numéro de novembre de « TEMOINS », la publication du SNJ-CGT

Les dernières nouvelles sur Mumia sont alarmantes, l'accusation tente de nouveau de faire condamner à mort « la voix des sans voix », membre d'honneur du SNJ-CGT. Quelle la situation exacte ?

Jacky Hortaut (*) : Le procureur de Philadelphie vient en effet de saisir la Cour Suprême des Etats-

Unis pour contester la décision de la Cour d'appel fédérale qui, en mars dernier, avait annulé la condamnation à mort du journaliste afro-américain Mumia Abu-Jamal sans toutefois remettre en cause sa culpabilité (NDLR - Mumia est toujours dans le couloir de la mort). La plus haute juridiction américaine a donné jusqu'au 19 novembre à l'accusation pour produire son mémoire. Face à ce nouvel épisode de l'acharnement judiciaire dont Mumia est victime depuis plus de 26 ans, son avocat Maître Robert R. Bryan a déclaré : « nous sommes à la croisée des chemins car l'annulation pure et simple de la décision de la Cour d'appel a pour objectif d'exposer mon client à la mort sans même passer par l'obligation d'une décision d'un nouveau jury ». La situation est d'autant plus préoccupante que les décisions les plus récentes de la Cour Suprême des Etats-Unis font peu de cas de la vie des hommes.

La défense de Mumia a aussi saisi la Cour Suprême des Etats-Unis. En quoi ce recours pourrait-il conduire à un nouveau procès et à la libération de Mumia ?

Jacky Hortaut : Cet appel a pour fondement que la sélection du jury lors du procès de 1982 a été entachée de racisme (récusation massive des jurés afro-américains) et que cela constitue une violation flagrante de la Constitution américaine et de la jurisprudence constante comme l'a souligné l'un des trois juges de la Cour d'appel au printemps dernier (NDLR - Le refus d'un nou-

veau procès a été écarté par deux voix contre une par la Cour d'appel). La Cour Suprême devra donc dire si elle fait droit à un nouveau procès, conformément à sa propre jurisprudence, ou si elle décrète « l'exception Mumia ».

L'élection de Barak Obama à la présidence des Etats-Unis pourrait-elle constituer un espoir pour Mumia ?

Jacky Hortaut : Je laisse le soin à Mumia, en personne, de répondre à cette question : « Pour moi, il y avait plus de similitudes que de différences entre les deux candidats. Les différences sont plus de forme que de fond. Tous deux sont favorables à une extension de la guerre en Afghanistan. Tous deux sont pour la peine de mort. Tous deux ont recours à la violence que ce soit aux Etats-Unis ou à l'étranger. Ceci étant, l'un a le visage teint bien foncé, ce qui est plaisant, tandis que l'autre n'est que le reflet de tout ce qui s'est fait auparavant ».

Que peut-on faire pour aider Mumia dans la situation où sa vie est encore en danger ?

Jacky Hortaut : Poursuivre la sensibilisation en informant l'opinion de cet acharnement auquel se livrent les autorités politiques et judiciaires américaines contre ce journaliste qui n'a commis d'autre crime que de dénoncer la pauvreté, le racisme et les discriminations dont sont particulièrement victimes les minorités. Agir sous toutes les formes pour faire savoir que Mumia n'est pas seul et que le monde entier est à ses côtés pour exiger que justice et liberté lui soient enfin rendues. Lui apporter le soutien financier dont il a besoin pour se défendre (le recours devant la Cour Suprême coûte plus de 75.000 €). Sans argent, Mumia n'aurait aucune chance d'échapper à la mort (NDLR - **Les dons sont à faire parvenir à MRAP solidarité MUMIA - 43 bd de Magenta 75010 Paris.**)

(*) représentant de la Confédération CGT au Collectif Unitaire National « ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA » regroupant 80 organisations françaises.





Age de la retraite : le Medef veut passer en force

A la 4^e séance de négociation sur la retraite complémentaire (ARRCO-AGIRC) l'attitude du Medef ne fait que se durcir, dévoilant ses véritables intentions. Le texte remis sur table contrairement à ce qui avait été annoncé est loin d'être équilibré : aucune proposition des organisations syndicales n'est retenue.

Le Medef instrumentalise la crise pour imposer de nouvelles mesures de régression aux salariés :

- recul à 61 ans dans un premier temps de l'âge de départ en retraite ;

- poursuite de la baisse des droits à retraite et du niveau des pensions ;
- révision à la baisse des majorations des pensions pour enfants et pensions de réversion.

L'ensemble des organisations syndicales a rejeté ce texte. Devant cette détermination le Medef se trouve dans l'obligation de présenter un nouveau projet de texte pour la suite de la négociation. Son contenu sera largement conditionné au niveau de la mobilisation des salariés le 19 mars sur l'emploi, les salaires et la protection sociale.

Déclaration de la CGT du 13 mars 2009

Conflit à Paragon Lithotech Services

Les salariés du groupe Paragon Lithotech Services qui travaillent sur le site de Collégien à Marne-la-Vallée n'ont plus de peur ni de complexe à arrêter le travail quand la direction refuse de discuter de tel ou tel problème. Cela s'appelle dans notre langage « un rapport de forces établi durablement ». Il est utilisé intelligemment pour la défense des intérêts des salariés. Ce fut le cas en 2007 par deux reprises, et le 10 février 2009 où toute l'équipe du matin a débrayé devant l'entêtement de la direction à discuter les revendications du personnel présentées plusieurs fois par la section syndicale du SGLCE.

Il s'agissait de :

- suspendre la sanction prise contre un jeune salarié embauché il y a deux ans du fait qu'il avait fait valoir son droit à négocier son salaire avant d'aller travailler sur une machine dont la direction lui imposait la conduite ;
- payer le temps d'habillage et de dés-

- billage comme temps de travail ;
- récupérer une journée arbitrairement ponctionnée par la direction ;
- respecter tous les éléments du contrat de travail qui lient le salarié à l'entreprise ;
- respecter la dignité de tous les salariés.

Après 7 heures d'arrêt de travail et plusieurs réunions entre la direction et les élus CGT, un accord a été conclu et la direction s'est engagée sur les éléments suivants :

- aucune sanction ne sera prononcée à l'encontre du jeune salarié ;
- l'ouverture rapide des négociations sur le temps d'habillage ;
- la récupération de la journée ponctionnée sur la paie du mois de février ;
- la possibilité de récupérer les heures de grève par des heures supplémentaires.

Voilà un exemple de lutte syndicale efficace !

Ali M'Saoura

Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Février 2009	118,84	+ 0,4	+ 0,9
Janvier 2009	118,39	- 0,4	+ 0,7
Décembre 2008	118,88	- 0,2	+ 1,0
Novembre 2008	119,17	- 0,5	+ 1,6
Octobre 2008	119,73	- 0,1	+ 2,7
Septembre 2008	119,80	- 0,1	+ 3,0
Août 2008	119,88	0,0	+ 3,2
Juillet 2008	119,92	- 0,2	+ 3,6
Juin 2008	120,17	+ 0,4	+ 3,6
Mai 2008	119,73	+ 0,5	+ 3,3
Avril 2008	119,10	+ 0,3	+ 3,0
Mars 2008	118,70	+ 0,8	+ 3,2

Source : Insee

Salaires

Salaire minimum

■ Smic au 1^{er} juillet 2008 (salaire en dessous duquel aucun salarié ne doit être payé) : 8,71 € brut/heure ;

1 321,05 € sur la base légale de 151,67 heures.

Horaire collectif de 39 heures :

- Mensuel brut avec majoration de salaire de 25 % de 169 heures : 1509,57 €

- Jeunes salariés :

16 ans : 6,96 € ; 17 ans : 7,83 €.

- Après 6 mois de travail dans une profession ou à 18 ans : 8,71 €.

Plafond de la Sécurité Sociale

2 773 €/mois ;

33 276 €/an.

Chômage total

Allocation de solidarité

Si vous avez travaillé au moins cinq ans :

- moins de 55 ans : 14,74 € maxi/jour pendant 6 mois (renouvelable)

- 55 ans et plus : 14,74 € maxi/jour pendant 12 mois (renouvelable) pour ceux dispensés de recherche d'emploi ; sans limitation de durée pour ceux atteignant les 55 ans au 54^e jour d'indemnisation : 21,16 € maxi/jour pour ceux qui bénéficient de la majoration au 31 décembre 2003 ; majoration supprimée depuis le 1^{er} janvier 2004.

Plafond des ressources mensuelles (y compris l'allocation de solidarité) :

personne seule : 1 031,80 € ;

couple : 1 621,40 €.

Allocation temporaire d'attente

10,38 € par jour.

Retraites complémentaires

Valeur du point :

Agirc : 0,4132 € ;

Arrco : 1,1848 € ;

Ircantec : 0,43751 €.

Copy Conform'
Copieur - Fax - Imprimante

consession
RICOH

La société Copy Conform' vous orientera vers

**les solutions
bureautiques les
mieux adaptées**



Sté COPY CONFORM'
22 rue Beffroy, 92200 Neuilly/Seine
Tel: 01.46.24.02.66
Fax: 01.46.24.01.81

Copy Conform'